



UNIVERSITÉ
SAINT-PAUL
UNIVERSITY

Communiqué conjoint de l'Université Saint-Paul et de l'Association étudiante de l'Université Saint-Paul

OTTAWA, 15 mars 2012 – Un texte récemment publié sur le site Internet « *Mycause.com* », intitulée « *St. Paul University's Condom Ban Is Unacceptable* » a suscité beaucoup d'intérêt au sein de l'Université et de la part des médias au sujet de la prétendue interdiction des condoms à l'Université Saint-Paul.

Nous nous réjouissons d'avoir une association étudiante universitaire engagée et nous tenons aussi à nous assurer que l'ensemble de nos partenaires internes et externes soient conscients de la situation réelle et de la situation présumée à l'Université.

La direction de l'Université Saint-Paul et le Comité exécutif de l'Association étudiante de l'Université Saint-Paul ont donc décidé de publier une déclaration conjointe qui, nous l'espérons, dissipera certains malentendus à cet égard.

Contrairement au titre employé dans l'article, l'Université n'a pas interdit les condoms à l'Université. La direction a simplement demandé à l'Association étudiante de cesser la distribution de condoms à partir de son bureau.

Il y a quelques semaines, la direction de l'Université et l'Association étudiante ont convenu de se réunir afin de discuter de divers sujets. Le 14 mars, des facilitateurs, choisis par les deux parties, ont été invités à animer cette rencontre et d'autres à venir.

La première rencontre visait à élaborer un processus qui mobilisera la pluralité des intérêts présents à l'Université Saint-Paul dans le contexte plus général de sa mission et des défis inévitables qui se présentent au quotidien.

Nous prévoyons poursuivre des discussions dans un contexte de respect mutuel et de dialogue. Nous sommes confiants qu'un accord est possible, accord qui respectera les différents intérêts présents à l'Université Saint-Paul.

-30-

Pour plus de renseignements

Sylvie Moisan, directrice
Service du recrutement et des communications,
Université Saint-Paul
613 782-3034
smoisan@ustpaul.ca